

25.09.09

Schweizerischer Gehörlosen Sportverband
Fédération Sportive des Sourds de Suisse
Federazione Sportiva dei Sordi della Svizzera



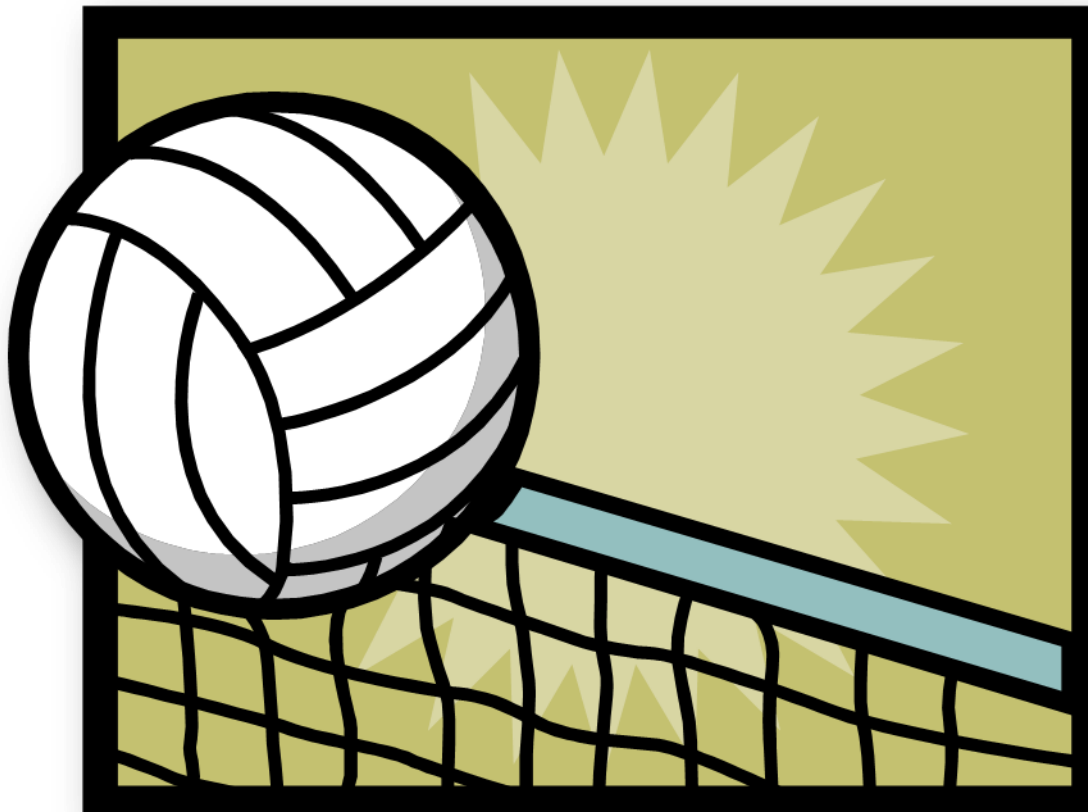
SGSV-
FSS

CRITERES DE SELECTION CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Matter Christian/Pechous Roman/Baer Christof

TABLE DES MATIERES

- 1) Conditions
- 2) Déroulement chronologique
- 3) Commision de décision
- 4) Communication



1) Conditions

a) Général

b) Sport spécifique

a) Général

Audiogramme ISCD valable (ISCD-Eligibility):

Les athlètes participants aux deaflympics, CM et CE doivent être: sourds resp. malentendants, avec un degré auditif d'au min. 55 dB dans la meilleure oreille (Moyenne de 3 fréquence 500, 1000 et 2000 Hertz, ISO standard 1969)

Charges des athlètes

Charta antidopage

Passeport suisse ou carte d'identité valide

Licence de la FSSS

Nos athlètes doivent être membres d'une nationale fédération sportive affiliée et citoyens de la nation en question(à voir ISCD-Eligibility).

b) Sport spécifique

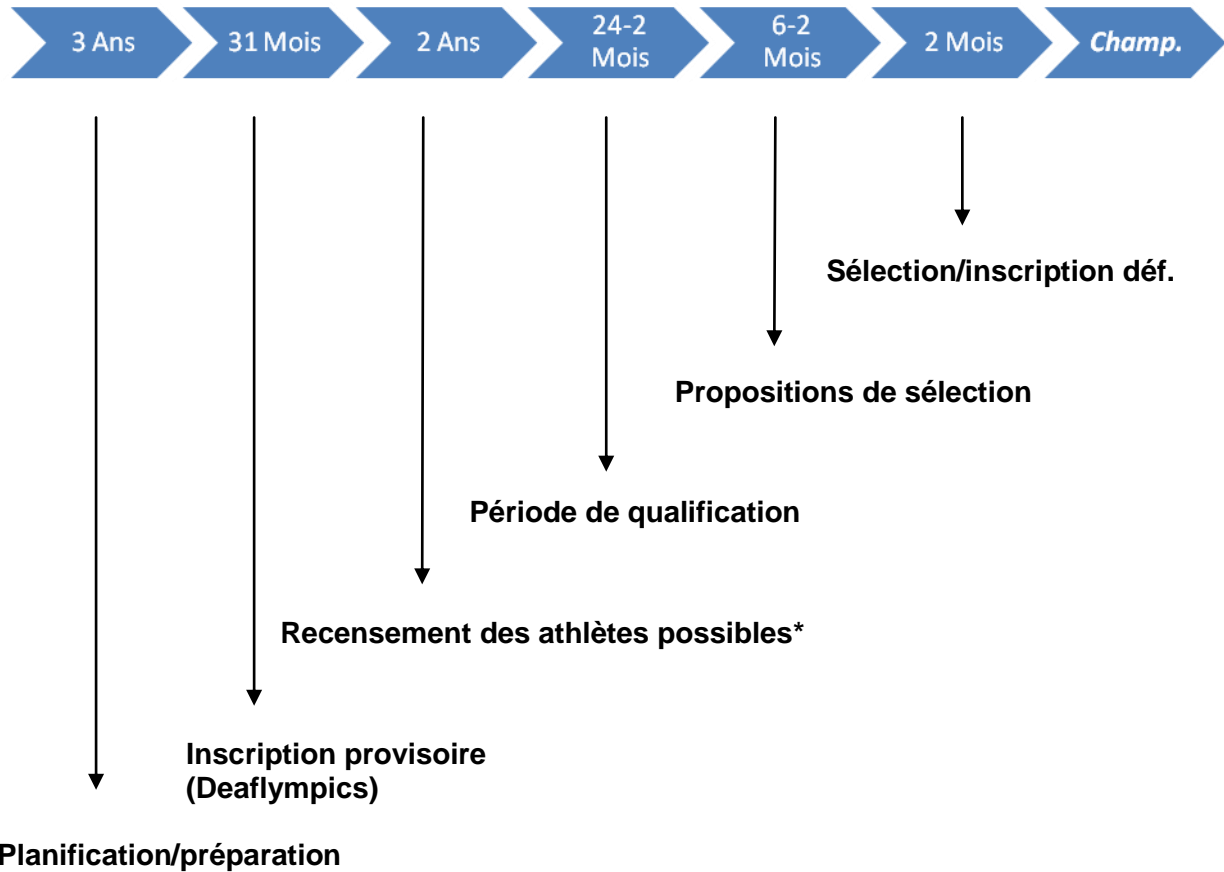
Décrets techniques ISCD/EDSO

p.e. places de départ par nation/discipline, entry standards (athlétisme/natation)

Accomplissements des exigences de performance fixées à l'avance

Présence aux entraînements et participation aux compétitions des entendants (tournois/championnats)

2) Déroulement chronologique



* En connaissance des exigences de performance

3) Commission de décision

Quoi

Proposition

Décision

Exigences de performance	Entraîneur/moniteur	CSC*
---------------------------------	----------------------------	-------------

On entend par là les exigences de performance sport spécifiques (p.e. classification au tennis ou longueur au saut en longueur) ainsi que les exigences de performance générales et indépendantes des sports (p.e. entraînements et présence à la compétition, test d'endurance etc.)

Période de qualification	Entraîneur/moniteur	CSC*
---------------------------------	----------------------------	-------------

Dépendant d'un côté des prescriptions d'ICSD/EDSO (p.e. jeux de qualification au football) et de l'autre côté des particularités des sports individuels (p.e. saison au badminton est différente au beach volleyball)

Proposition de sélection	Entraîneur/moniteur	CSC*
---------------------------------	----------------------------	-------------

Les entraîneurs/moniteurs proposent des athlètes pour une sélection: La commission de sélection décidera des participants de la délégation selon les propositions. L'expérience a montré que l'argumentation du sport est une base importante pour une faire décision.



Avis au conseil exécutif

Avec cela toute la fédération se met pleinement derrière la sélection. Comme le conseil exécutif est représenté à la commission de compétition, il dispose les informations nécessaires.

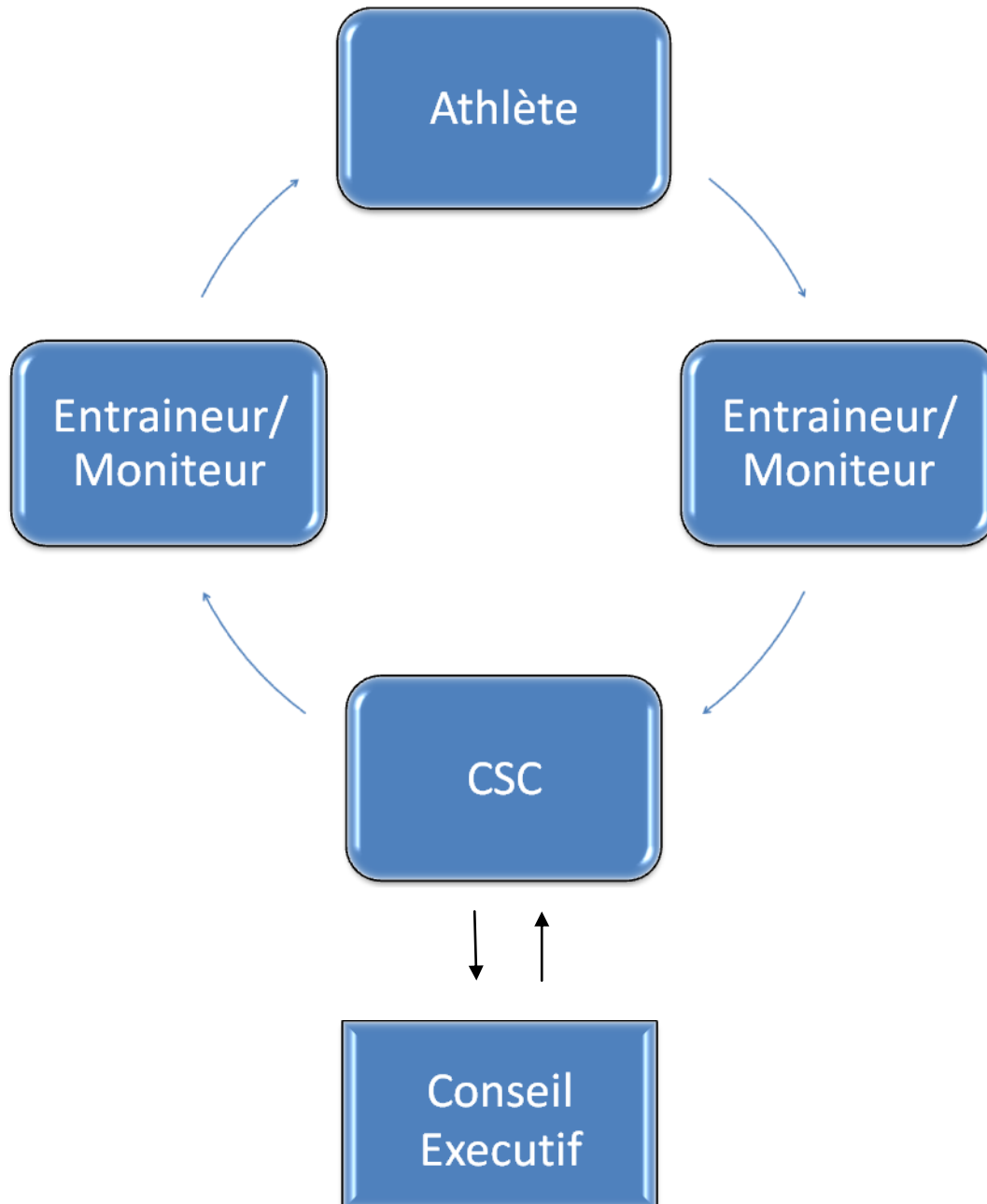
*** Définition „Commission du sport de compétition“:**

- ***Chef du sport de compétition de la FSSS***
- ***Membre du conseil exécutif, ressort sport de compétition***
- ***Membre Plusport chef sport de compétition***

Pourquoi membre de Plusport?

- Swisolympic accepte SPC resp. Plusport comme seul organisation de contact pour la FSSS
- SPC soutient nos compétitions internationales financièrement via Swisolympic /sponsors
- Le chef du sport de compétition Plusport dispose d'une expérience de plusieurs années, qui est très utile pour la FSSS.
- Une personne à l'extérieur de la fédération est moins encombrée et plus neutre.

4) Communication



Si nous aurons une poste vacante, nous la sauterons (p.e. un sport sans un entraîneur/moniteur: L'athlète informera la commission du sport de compétition de son intérêt).

Il faut envoyer les recours contre la sélection par écrit au conseil exécutif en indiquant la justification.